

Devenir couvreur

Description

Pour devenir couvreur, que ce soit en tant qu'[auto-entrepreneur](#) ou salarié, il est préférable d'être une personne à l'aise et prête à travailler en extérieur et qui n'est pas sujette à des vertiges. Professionnel de l'enveloppe d'une construction, les travaux qu'il effectue seront déterminants pour l'isolation et l'aspect extérieur d'un bâtiment. Pour pouvoir exercer le métier, il faut développer quelques qualités personnelles et professionnelles en particulier.

[Créer votre entreprise de couverture en ligne](#)

Qu'est-ce qu'un couvreur ?

Sa fonction principale est de couvrir les charpentes d'une maison, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes qui l'occupent. C'est un artisan, chargé de la pose, de la **réparation et de l'entretien de la couverture**. En d'autres termes, devenir couvreur, c'est être plus tard un spécialiste du toit.

Il est **appelé à travailler aussi bien en été qu'en hiver**. Sa journée type commence assez tôt le matin, puisqu'avant de pouvoir travailler, il doit commencer par préparer son chantier. Cette préparation consiste surtout à hisser tout le matériel dont il aura besoin.

Durant son installation, il définit également une zone de sécurité à appliquer autour du chantier **avant de se lancer dans les travaux** à proprement parler. Il aura à enlever l'ensemble de la toiture, pour pouvoir ensuite en installer une nouvelle.

Son métier est **classé comme étant un métier à risque**. En effet, aucun professionnel ne saurait être à l'abri d'une chute. Le spécialiste du toit est exposé à tout moment aux différentes intempéries et caprices de l'environnement extérieur.

Il convient de savoir que sur un toit, les températures peuvent monter jusqu'à 70°C. Au-delà des critères techniques, il est alors important que les couvreurs soient **courageux et persévérants de nature**.

Quelles formations faut-il suivre pour devenir

couvreur ?

Certaines qualifications sont requises pour pouvoir exercer le métier. Des formations adéquates sont proposées en échange de diplômes et de certifications. Cependant, il existe également un parcours exceptionnel pour devenir couvreur, sans diplôme.

Sans diplôme

Le secteur du [BTP](#) et de l'industrie recrute en permanence du personnel pour la main-d'œuvre. Il s'agit de la première solution pour **intégrer une équipe de couvreurs, même sans diplôme**. Dans ce cas, on parle plutôt d'aide-couvreur.

Néanmoins, même pour devenir aide-couvreur, **un niveau minimum d'études est requis : le brevet des collèges**. La seconde solution pour travailler dans le domaine de la couverture, et ce, sans diplôme, est de faire une demande de formation professionnelle auprès de l'entreprise d'embauche. En effet, de nombreuses sociétés prévoient un système de formation spécifique à leur technique de travail.

Il est bon de noter que dans l'Union européenne, tous les couvreurs, même sans diplôme, qui justifient d'une expérience de plus de trois ans dans le métier, peuvent demander une **attestation de reconnaissance de qualification professionnelle** auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Les diplômes

Pour intégrer la profession avec davantage de techniques, **de nombreuses formations sont proposées** sur le marché, dont le :

- CAP ;
- BP.

CAP couvreur

L'obtention du CAP permet d'accéder à des postes proposés par des entreprises de construction renommées. Et son titulaire peut exercer partout dans le monde. Dans la pratique, il sera appelé à se déplacer pour des travaux de construction d'ouvrage en tous genres. Il a également le **choix de travailler à son compte en tant qu'artisan** et de [monter son entreprise](#).

Pour **accéder à la formation pour devenir couvreur**, il suffit d'avoir suivi tous les cours du collège, jusqu'en classe de 3^e. La formation est ouverte à toutes les personnes de moins de 26 ans. Pour celles qui ont dépassé cet âge, elles doivent disposer du niveau de troisième ou avoir une expérience professionnelle probante dans le domaine.

Le programme comprend des **matières de l'enseignement général et celles d'une formation technique** :

- Organisation des travaux de construction ;
- Techniques de communication ;
- Différents ouvrages (types et fonctions) ;
- Matériaux adéquats correspondant au type de travaux ;
- Étapes de fabrication et de pose ;
- Dispositifs de santé et de sécurité au travail.

Niveau bac et bac+2

Il est également possible de passer le bac professionnel, notamment **le BP**, pour devenir couvreur. La durée de la formation est généralement de deux ans. Celle-ci est accessible à toute personne de niveau terminale.

Le titulaire du BP peut aussi travailler au sein d'une entreprise ou créer sa propre société d'artisan. En revanche, il aura la possibilité d'**évoluer plus rapidement dans sa carrière** pour devenir chef d'équipe par exemple.

Pour poursuivre après le bac, il est possible de **suivre des études pour obtenir un BTS charpente et couverture**. Ce cursus forme les professionnels de la toiture et de l'ossature en bois des constructions et des bâtiments.

Bon à savoir : pour passer le BTS charpente et couverture, il faut être titulaire d'un baccalauréat technologique ou d'un baccalauréat de la série S.

Autres diplômes

D'autres diplômes permettent également de devenir couvreur. **Le CAP Étancheur du bâtiment et des travaux publics** en fait partie. Son titulaire est formé pour travailler dans le domaine des travaux de revêtement. Son rôle principal est de s'assurer de l'étanchéité du toit et d'autres éléments couvrant la maison.

Le Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie permet également de devenir couvreur. En principe, **son titulaire intervient essentiellement sur les patrimoines architecturaux**, surtout les bâtiments anciens ou historiques. Mais, grâce à ses nombreuses connaissances techniques, il peut également travailler dans le domaine de la couverture. Il est apte à réaliser des travaux de maçonneries et de parement.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

En plus des connaissances techniques, **différentes qualités sont attendues d'un couvreur professionnel**. Il s'agit surtout des conditions physiques liées aux caractéristiques du chantier sur lequel il sera appelé à travailler. En effet, c'est une personne habile, qui n'a pas peur des hauteurs, son principal lieu de travail étant le toit.

Des règles de sécurité sont apprises, que ce soit au cours d'une formation académique que professionnelle. Il faut également être une **personne sérieuse et concentrée afin de pouvoir prévenir les incidents**.

Pour devenir couvreur, il est aussi important d'être quelqu'un de méticuleux et de minutieux. La réussite de sa mission dépend beaucoup de sa **capacité à bien s'organiser et à préparer le terrain**. En faisant attention au moindre détail, il assurera une bonne qualité de travail.

La résistance physique compte également parmi les principales qualités qui lui sont nécessaires. Il est soumis à l'épreuve du temps, du climat et de l'environnement extérieur dans son ensemble. Il faut aussi qu'il soit apte à travailler dans différentes positions les moins confortables. De plus, lorsque le toit est retiré, il ne doit pas trop tarder à installer une nouvelle toiture. Le climat et les autres données de l'environnement extérieur vont particulièrement jouer dans la tenue du chantier.

Comment devenir couvreur ?

Pour devenir couvreur, **deux options sont possibles** :

- Intégrer une entreprise ;
- Créer sa propre entreprise en devenant [auto entrepreneur artisan](#) indépendant.

Statut juridique

S'il décide de travailler à son compte, il a plusieurs options au choix pour son [statut juridique](#). La micro-entreprise, qu'on appelait auparavant auto-entreprise, convient parfaitement pour un premier lancement dans l'activité de couverture.

Ayant été simplifié, le [régime du micro-entrepreneur](#) ne requiert pas la tenue à proprement parler d'une comptabilité. Il suffit d'établir un suivi du chiffre d'affaires et de disposer d'un compte bancaire lié à l'entreprise.

L'[entreprise individuelle](#) (EI), qui est également un statut classique, est **couramment utilisée pour la création d'une entreprise de couverture**. Mais, en choisissant cette option, il est conseillé de se pencher particulièrement sur les modalités de paiement des cotisations sociales. Depuis la [loi du 14 février 2022](#), l'EI permet de protéger le patrimoine personnel des couvreurs.

D'autre part, l'[entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée](#) est une déclinaison de la SARL classique, mais qui ne comprend qu'un seul associé. En optant pour cette solution, **le couvreur déterminera librement les modalités de fonctionnement de la société**. Notons que la société par actions simplifiée unipersonnelle ou SASU est également un statut adapté au métier.

Création d'une entreprise de couverture

La première étape est le choix du statut juridique. Le critère déterminant est celui du **nombre des participants à la création de la société**. Étant un métier artisanal, le professionnel de la couverture créera le plus souvent une [société unipersonnelle](#).

La seconde étape est l'[immatriculation de l'entreprise](#), qui correspond à sa création fiscale et administrative. Elle consiste à **s'enregistrer auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat**. Cette démarche est obligatoire, l'activité étant artisanale.

Selon la forme juridique choisie, **l'immatriculation de l'entreprise auprès du greffe du tribunal du commerce doit également être effectuée**. Les procédures sont différentes en fonction du statut : [société commerciale](#) ou entreprise individuelle.

Devenir auto-entrepreneur ou salarié

S'il décide de travailler en tant qu'[auto-entrepreneur](#), il disposera d'un maximum de **liberté dans son organisation** aussi bien technique que financière. Il peut mettre en

place un concept qui lui est propre. Cependant, il a des inconconvénients notamment pour trouver et fidéliser les clients, il faudra qu'il se prépare à travailler dur pour la partie marketing. De même, il devra se charger de la :

- Déclaration de chiffres d'affaires ;
- Tenue de la comptabilité.

Quant au couvreur salarié, il a l'avantage de disposer de l'expérience et du savoir-faire de l'entreprise pour laquelle il travaille et d'évoluer plus rapidement dans sa carrière. Il bénéficie également d'une **meilleure sécurité et stabilité**, par rapport aux fluctuations du marché. Il lui suffit d'exercer le métier pour lequel il a été formé, sans se soucier de la partie administrative. En revanche, être salarié est souvent moins intéressant en matière de rémunération.

	Salarié	Auto-entrepreneur
Avantages	• Stabilité de l'emploi • Aucun investissement nécessaire : tous les matériels fournis • Pas d'obligations administratives à gérer	• Liberté d'organisation • Liberté dans la fixation de la rémunération • Possibilité de développer sa propre notoriété sur le marché
Inconvénients	• Pas de liberté dans les actions et les techniques de travail • Évolution lente de la carrière	• Instabilité du marché • Aspects administratifs à gérer

Ouvrir un compte bancaire

S'il décide de travailler à son compte, il doit ouvrir un compte bancaire. Pour un auto-entrepreneur, il peut s'agir d'un compte classique. Mais, pour les autres statuts juridiques, il faut un compte professionnel.

Dans tous les cas, le compte sera **dédié uniquement à l'activité professionnelle de couverture**. Précisons également que si le chiffre d'affaires est en-dessous de 10 000 euros par an, le couvreur peut utiliser son compte personnel.

Souscrire une assurance

Un professionnel, travaillant pour son compte, doit **souscrire de nombreuses assurances professionnelles**, dont :

- [La garantie responsabilité civile professionnelle](#) ;
- L'assurance du matériel de l'entreprise de couverture ;
- La protection complémentaire.

Exerçant une activité liée au bâtiment, le couvreur est également tenu de **souscrire une garantie décennale**.

Quel est le salaire d'un couvreur ?

Le couvreur débutant perçoit **en moyenne 1500 euros bruts tous les mois**. Au fur et à mesure qu'il acquiert de l'expérience, il peut gagner jusqu'à 3000 euros par mois si son carnet de commandes est bien rempli.

Quelles sont les évolutions de carrière ?

Après avoir suivi une formation initiale, il peut décider de **se consacrer à un matériau en particulier** :

- Ardoise ;
- Zinc ;
- Tuile.

Il peut également **intégrer d'autres métiers** tels que :

- La [plomberie](#) ;
- Le revêtement ;
- L'installation de panneaux solaires.

Il n'est pas non plus obligé de se convertir ou d'intégrer un nouveau métier. Il peut **devenir chef couvreur dans une entreprise** lorsqu'il a acquis plusieurs années d'expérience.

FAQ

Pourquoi choisir de devenir couvreur ?

Pour exercer ce métier, il faut être une personne passionnée qui :

- Apprécie le travail en hauteur ;
- Est perfectionniste ;
- Aime travailler les matières.

L'avantage de la profession est de permettre de laisser libre cours à sa créativité, tout en restant dans la technique. Il s'agit également d'un métier du bâtiment, qui peut rapporter beaucoup.

Y a-t-il beaucoup d'embauches dans le métier de couvreur ?

On recrute beaucoup dans ce domaine, car le couvreur doit accomplir ses missions aussi bien en été qu'en hiver. D'ailleurs, il est tout aussi important de savoir qu'il y a généralement plus d'offres que de demandes pour le travail, qui est souvent considéré par les candidats comme étant dangereux.

Quels sont les risques en devenant couvreur ?

Les risques sont principalement physiques, notamment les risques de chute, puisque les travaux se font principalement sur le toit. Il faut savoir qu'en effectuant les travaux, le couvreur est également exposé aux différentes poussières : silice, bois et même du plomb.